**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

**Band:** 10 (1902)

**Artikel:** Neuveville : notre artillerie en 1798

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-555210

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# NEUVEVILLE Notre artillerie en 1798

On vient de découvrir dans un tiroir d'un meuble à l'Hôtel-de-Ville, parmi une liasse de papiers remontant à l'entrée en fonctions des autorités françaises à Neuveville, deux documents intéressants, relatifs aux armes de guerre trouvées soit à l'arsenal, soit en la possession des particuliers. Le premier, intitule « Inventaire des pièces d'artillerie déposées à l'arsenal, » dressé par A.-D. Naine, notaire, le 21 prairial, an VI (mai 1798), à la demande du citoyen Jacquemin, commandant de place, et en présence de Charles Beljean, agent municipal, et du citoyen Himely, commissaire du Directoire exécutif, contient l'état des pièces conservées dans un réduit près de la ci-devant église paroissiale. Ce sont :

Quatre pièces allongées de 4 livres, en fer, une pièce en fonte de 3 livres, deux pièces allongées de 3 livres, en fer, quatre pièces à la Rostaing, en fonte, une pièce de 2 livres, en fer, le tout avec leurs affûts sans avant-trains.

Au pied de l'inventaire ont lit: « Je soussigné déclare que l'état des pièces d'artillerie indiquées ci-dessus n'ont pas été conduites à Bienne, et qu'elles sont restées au lieu où elles ont été jusques à cette date, sous la responsabilité de la commune.

« Neuveville, le vingt-un prairial, an six. Beljean, agent. Jacquemin. »

Le second document, daté de Porrentruy, le 19 fructidor, an VII, est le récépissé du commandant Ch. Neigre, chef de l'arsenal de cette ville, département du Mont-Terrible, délivré au commissaire Himely de 60 fusils de tout calibre, 40 bayonnettes, 33 gibernes de toute espèce, 9 ceinturons ou baudriers, avec un état nominatif des particuliers, auxquels ces objets appartenaient. On ne les a plus revus à Neuveville; mais ils n'étaient guère dangereux que pour leurs propriétaires.